



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter  
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police  
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Lucerne, le 31 juillet 2009

Communiqué de presse

### **La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police déplore l'abandon des poursuites contre Securitas**

L'année dernière, la télévision suisse romande a annoncé que des personnes engagées par Securitas avaient espionné les opposants à la globalisation de chez Attac pour le compte de Nestlé. Dernièrement, le juge d'instruction cantonal vaudois Jacques Antenen a décidé l'abandon de la procédure correspondante, car ni Nestlé ni Securitas n'auraient violé la législation sur la protection de la personnalité ou des données. La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP se déclare déçue de cette décision rendue. Elle s'interroge sur la manière d'agir de Securitas, d'autant plus que cette entreprise assume aussi des tâches de police, telles que le transport de prisonniers entre autres. «Une fois de plus, un fournisseur de sécurité privé fait l'objet de commentaires négatifs dans la presse, sans que la justice le poursuive», déplore Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP. Par conséquent, pour la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police qui lutte depuis des années contre l'exécution de tâches de police souveraine par des entreprises privées, il devient d'autant plus important et urgent que la motion de Max Chopard-Aklin soit traitée. A la fin du mois de mai de cette année, le conseiller national socialiste argovien a demandé au Conseil fédéral «de proposer au Parlement des mesures susceptibles de permettre l'introduction pour l'ensemble de la Suisse d'un système unifié d'autorisations et de contrôle applicable aux fournisseurs de prestations dans le domaine de la sécurité.» «Il faut enfin que quelque chose se passe», insiste Max Hofmann, qui rappelle que la FSFP, en faisant réaliser une étude par l'Université de Berne (Kälin, Lienhardt et Wytenbach) il y a déjà quelques années, a rendu l'opinion publique attentive à la situation juridique intolérable existant avec la sous-traitance de tâches policières à des entreprises privées.

---

Pour de plus amples informations:

Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64